

École élémentaire d'application



Mandres-les-Roses

PROCÈS VERBAL
SECOND CONSEIL D'ECOLE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2015 / 2016
11 MARS 2016

Présents :

Les enseignants :

Mesdames Sefer, Brémont, Desroches, Léon, Weishar, Guimard, Mangé, Terretaz, Rousseau et Touzain,
Messieurs Le Bras, Brémont et Croizier

Madame Salvert, directrice, présidente du conseil d'école.

Le Maire et ses représentants :

Madame Lévêque, maire-adjoint chargée de l'enfance, et des affaires scolaires et Madame Cordoeiro,
responsable du service enfance et scolarité.

Les représentants de parents d'élèves, FCPE :

Mesdames Bouvier, Schneider, Martin-Delvincourt, et messieurs, Faivre, et Menguy.

Secrétaire : Anne-Claire Mangé

Rédactrice : Anne Salvert

1. Vie de l'école :

Effectifs

Au retour des congés d'hiver, nous avons enregistré 2 nouvelles inscriptions, ce qui porte à 308 l'effectif global, soit une moyenne de 28 élèves par classe.

- 66 CP
- 58 CE1
- 67 CE2
- 52 CM1
- 65 CM2

Le problème crucial est le nombre croissant d'élèves dans les CE2 puisque nous atteignons 34 élèves au CE2A et 33 au CE2B.

Répartition des élèves sur l'école : 50 élèves en RDC et 258 à l'étage.

La norme pour les salles de classe : 50 m² pour 25 élèves, les classes font 60 m². Les besoins pour les

CE2 seraient donc de 68 m².

Quelle réponse concrète apporter puisqu'aucune ouverture n'est envisagée à cette époque de l'année ?

Pour madame Chérel, inspectrice chargée de la 17^{ème} circonscription, la carte scolaire étant réétudiée en juin, cela devrait permettre, si les effectifs restaient en l'état ou augmentaient, de prononcer une ouverture pour la rentrée 2016.

D'après madame Cordoeiro, il ne devrait pas y avoir de nouvelles arrivées, liées à l'attribution des nouveaux logements.

Il reste néanmoins possible qu'il y ait de nouveaux arrivants dans tout autre logement mandrion.

7 inscriptions ont déjà été notées pour la rentrée.

Des démarches auprès de la DASEN.

Plusieurs situations possibles :

1) La DASEN demande, prochainement, la mise en place d'un moyen supplémentaire auprès de la 17^{ème} circonscription qui se verrait sans doute obligée de se défaire d'un ZIL (remplaçant de la circonscription). Or, les moyens en remplacement sont faibles : la semaine qui a précédé les vacances d'hiver a été une semaine « noire », avec 19 classes non remplacées sur la circonscription.

2) Modification complète de la structure actuelle : 1 proposition a été étudiée.

CPA **26**

CPB **26** (+2 CP du CP/CE1)

CP/CE1 **26** (- 2CP + 5 CE1 du CE1A)

CE1/CE2 **26** (-5 CE1A pour le CP/CE1 - 1 CE1A pour le CE1B + 6 CE2)

CE1 **26** (+1 CE1)

CE2A **31** (-3 CE2)

CE2B **30** (-3 CE2)

Avantage : diminution de l'effectif dans les CE2

Inconvénients majeurs : forte déstabilisation des classes de l'actuel CP/CE1 et CE1A, choix des élèves qui changeraient de classe en cours d'année.

Inconvénient : les CP sont susceptibles de passer à 27.

3) Ne plus inscrire les élèves de 2006 et 2007, soit pour les élèves de CE2 et de CM1, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, à Mandres : accueil possible dans les communes de la circonscription limitrophes (Périgny, Villecrenes).

Monsieur Faivre craint que si nous mettons en place cette nouvelle structure pour diminuer les effectifs dans les CE2, nous soyons pénalisés pour une nouvelle ouverture.

Non, car c'est la moyenne de l'école qui compte. Pour l'année prochaine, il y a déjà des inscriptions et le total dépasserait 310 élèves. La 12^{ème} classe est donc possible.

Les parents d'élèves ne souhaitent pas de changement de structure, même avec 34 élèves. En revanche, un enseignant supplémentaire, nommé pour la fin de l'année scolaire, pourrait soulager les enseignants de CE2 et des classes chargées de CIII, en prenant des groupes d'élèves.

Ils demandent également une ouverture à la rentrée de septembre 2016.

Ne pas connaître en juin le nombre de classes de l'école, ne pas savoir si une ouverture est prononcée,

handicape grandement l'équipe d'enseignants, notamment pour organiser la structure pédagogique de l'école. Les parents élus vont informer les autres parents de la situation et se mobiliser.

Dotation TNI

- Les 11 classes de l'école ont été dotées de tableaux numériques interactifs en décembre 2015. Les enseignants sont unanimes pour dire que ces outils sont tout à fait adaptés aux besoins des classes et correspondent à ce qui avait été demandé. **L'équipe enseignante souhaite remercier la municipalité des choix qui ont été effectués et remercier particulièrement monsieur Fischer** qui s'est investi également pour assurer le fonctionnement des connexions internet.

- Une 12^{ème} classe aura besoin du même matériel.

Dans un premier temps, en attendant, il est demandé un tableau blanc, identique à ceux installés dans les autres classes. En effet, cette salle sert également à prendre des groupes d'élèves.

- Serait-il possible, dans un avenir proche, de réfléchir à la mise en service des deux dernières salles situées au fond du couloir. Celles-ci permettraient d'offrir des espaces utiles aux élèves, sur le temps scolaire et périscolaire.

Projets :

Les deux projets de classes transplantées n'ont pu aboutir cette année pour des raisons liées au plan « vigipirate, alerte attentat ».

De ce fait, un budget spécifique a été accordé pour la réalisation des projets : 45 € par enfant.

L'équipe enseignante remercie la municipalité de l'effort consenti qui a permis à certains enseignants de transformer leurs projets initiaux, en lien avec le projet d'école. Ils vont permettre aux élèves de vivre malgré tout, des expériences différentes avec des intervenants dont le mérite est d'apporter leur spécificité. Au travers de ces projets les élèves acquièrent des compétences spécifiques.

Voici l'ensemble des projets, entièrement financés par la commune, qui vont pouvoir vivre cette année :

- Projet cinéma pour 4 classes du 7 au 11 mars 2016 : 4 personnes sont venues toute la semaine pour réaliser avec les élèves des 2 CE1, du CM1 et du CE2A, deux courts-métrages. Ils ont ainsi pu découvrir tous les métiers du cinéma.

- Projet Spectacles pour enfants, au théâtre de Brunoy pour 2 classes de CP, en février et mars.

- 1 journée « Apprendre à porter secours » pour les CM2 : les élèves ont eu d'abord une partie théorie avec des mises en situation. La deuxième partie consistait à une mise en pratique. L'organisation était très efficace pour les élèves. Cette formation sera complétée en classe de 4^{ème}.

Les enseignants souhaitent que cette expérience soit renouvelée chaque année pour tous les élèves de CM2.

Cette formation organisée par l'USEP n'est pas diplômante.

- Défi lecture entre les CM2B et le collège.

- Projet théâtre avec intervenante pour le CM2A. Représentation prévue le mardi 21 juin.

- Projet cirque pour toutes les classes de l'école, réparties en deux sessions d'une semaine, du 14 au 18 mars pour la première et, pour la seconde du 11 au 15 avril 2016.

Sorties scolaires

Les textes officiels

Sorties scolaires, voyages scolaires, manifestations (Consignes spécifiques à l'Île-de-France). Les voyages scolaires en Île-de-France sont à nouveau autorisés pour l'ensemble des académies mais doivent faire

néanmoins l'objet d'une information préalable auprès du rectorat. L'Île-de-France étant toujours en alerte attentat dans le cadre du plan Vigipirate, il est demandé aux classes voyageant dans cette zone d'éviter les lieux hautement touristiques. Les équipes qui encadrent les élèves doivent également assurer une vigilance accrue lors de ce type de déplacement.

Madame Salvvert accorde donc les autorisations de sorties sauf pour Paris.

Comme chaque année, la demande formulée par les enseignants est de pouvoir bénéficier de 2 sorties par an et par classe.

Les enseignants souhaitent proposer des sorties en lien avec les projets de classe et le projet d'école (les arts du spectacles). Difficile de trouver des destinations qui ne soient pas « prises d'assaut ». le nombre d'élèves important dans certaines classes peut être également problématique.

Utilisation des locaux et circulation

Les espaces de circulation, couloirs, sont dans les normes mais pas suffisamment larges, pour les classes situées à l'opposé de la BCD.

Au moment où l'escalier du fond ne pouvait plus être emprunté (danger à cause de la porte palière dont le groom menaçait de tomber), l'engorgement était alors à son maximum : croisement d'élèves avec cartables, qui veulent accrocher leur vêtement et doivent ensuite faire demi-tour pour entrer en classe. Pour cela, il est trop tard pour agir.

A l'utilisation, l'on se rend compte qu'il manque des locaux si l'on veut décharger une classe, par exemple. Où s'installer ?

Peut-on envisager, surtout s'il y a ouverture d'une 12^{ème} classe, de mettre aux normes les deux salles en attentes ? Il serait souhaitable que les travaux soient programmés au moins pour l'une d'entre elles pour ne pas être pris, à la rentrée, au dépourvu.

Madame Lévêque précise qu'en fait, le projet était de réaliser une école de 12 classes, avec une possibilité d'extension en cas de hausse d'effectifs. Les deux salles sont déjà là, mais il n'est pas prévu de les mettre en service.

Néanmoins, une réflexion pourra être menée dans ce sens.

La cour de récréation :

Lors de la conception, la demande était qu'il y ait deux espaces distincts et deux cours de récréation pour l'école et le centre de loisirs. Finalement, une seule cour a été réalisée qui ne s'avère, à l'usage pas suffisamment spacieuse malgré l'organisation de deux services de récréation.

A quel moment sera-t-il envisagé l'aménagement de la cour de récréation ?

Où en sont les demandes faites pour l'installation de tables de ping-pong dans la partie « potager » qui offre un bel espace d'évolution et ne sert pas, ainsi que celles des tracés (lignes et marelles, projet vu avec monsieur Ropert, des services techniques), en tout début d'année ?

Réponse de la mairie : l'aménagement de la cour est en attente à cause du grillage défectueux qui doit être changé. Les travaux ne seront pas réalisés sur cette année scolaire. Pour la table de ping-pong, cela est envisageable, ce serait une table pliante à ranger dans la réserve côté cour.

Le potager va être utilisé en tant que tel par le centre de loisirs. Si celui-ci ne mène pas son projet à bien, la question d'y installer des tables de ping-pong sera réétudiée.

Les enseignants pensent, suite à l'expérience tentée il y a deux ans, que la réalisation d'un potager n'est pas un projet qui fait sens sur l'année scolaire, (les légumes arrivent à maturité quand ils sont en vacances) et que cela serait dommage de priver tous les élèves de cet espace.

Les marelles sont acceptées et vont être réalisées.

Les parents demandent un espace pour garer les vélos et les trottinettes. Il n'y a qu'un parking à l'extérieur. La mairie précise que cela va être discuté dans le budget. Il y a très peu d'espace dans la cour et le lieu est à définir. (Sûrement à l'entrée de l'école, le long du gymnase).

Les besoins de l'école du point de vue des enseignants :

Ce qui a été demandé et obtenu :

- un essuie-mains dans la salle des maîtres qui sert de salle de soin.
- un essuie-mains pour la salle des maîtres qui sert de salle de repas.
- des armoires pour les classes
- des étagères pour les réserves
- une ligne téléphonique pour le cabinet médical
- installation d'un film occultant pour le cabinet médical
- suppression de l'évier du bureau.

Ce qui a été demandé et en attente :

- des porte-manteaux pour le couloir du RDC
- des panneaux d'affichages pour les couloirs
- des bacs de rangement d'albums pour la BCD
- une signalétique claire pour l'école/centre de loisirs
- une étiquette sur la boîte à lettres FCPE

Ce qui a été demandé et non enregistré mais nécessaire :

- des porte-manteaux supplémentaires devant les salles de classe (30 uniquement) et
- des porte-manteaux dans les classes pour les enseignants.

Ce qui a été demandé et refusé :

- des essuie-mains pour les toilettes adultes

Ce qui est souhaité :

- Renouveler les tables de la BCD qui ne sont plus en état et pourraient être utilisées en salle de peinture pour leur fin de vie.
- Un tableau pour la 12^{ème} classe.
- un lit pour la salle de repos (lit précédent cassé et matelas disparu alors qu'il est arrivé neuf de CDG).
- des essuie-mains ou des rouleaux dans les classes
- **Les pendules des classes ne fonctionnent pas correctement, ou même pas du tout. Serait-il possible que toutes soient à l'heure ?**

Livrets numériques : Les enseignants vont prévoir l'envoi du deuxième livret directement aux familles. La remise en main propre ne sera pas organisée car l'entrée des parents dans l'école n'est toujours pas autorisée.

Ce nouveau mode de transmission va permettre une réduction notable des tirages papier. Les parents qui le souhaitent peuvent prendre RV. Un bilan sera fait pour s'assurer que ce moyen de transmission est pertinent pour tous.

Étude en 2016/2017 : l'APOES (association pour l'organisation des études scolaires) cesse son activité. Les municipalités en ont été informées. Comment prévoient-elles la gestion financière ?

Madame Cordoeiro n'en a pas été informée. Pourtant, nous avons reçu un courriel nous précisant que les mairies avaient été destinataires d'un courrier.

Aide à la direction / à l'école :

Mademoiselle Batisse (Contrat d'insertion) est arrivée le 14 décembre 2015. Son contrat est d'une durée d'un an, pour 20 h /semaine.

Aide à la direction le lundi, mercredi et jeudi matin de 8h20 à 11h20. Et le mardi et le vendredi matin (mêmes horaires) + après-midi de 14h à 16h30.

Nous lui avons fait de la place dans la salle des maîtres car aucun espace n'a été prévu pour une aide à la direction.

2. Rythmes scolaires

Une demande a été faite auprès de la mairie pour que soit étudié le choix des journées raccourcies pour la rentrée 2016.

Plusieurs réunions ont eu lieu.

A la fin de l'année scolaire 2014/2015, aucune décision n'a pu être prise puisqu'aucun enseignant de la maternelle n'était présent à la réunion.

En 2015/2016, la réunion du 7 janvier a permis de constater que les deux écoles souhaitaient que les journées raccourcies soient identiques en maternelle et en élémentaire. La municipalité n'a pu répondre favorablement à cette demande : trop difficile de recruter des animateurs pour « couvrir » les deux écoles et assurer une prestation de qualité.

Les enseignants de l'élémentaire ont bien entendu cet argument et ont donc souhaité qu'une alternance soit mise en place car cela se confirme de plus en plus, la fin de semaine est vraiment difficile pour les enfants. Les enseignants essaient d'organiser la journée du vendredi en tenant compte de la fatigue des élèves, mais cela est difficile, notamment pour les enseignants qui n'ont la classe que le vendredi, (modulants).

La réponse de monsieur le Maire du 2 mars dernier, fait état du délai trop court pour entreprendre toute modification.

La raison est-elle véritablement une raison de date ?

Réponse de la mairie : à l'issue de la réunion du 7 janvier, madame Lévêque a précisé qu'elle n'était pas favorable à l'alternance. Mais, il s'avère que le vendredi, les effectifs des NAP sont moins importants. De plus, certaines familles ont du mal à s'organiser car les journées courtes sont différentes en maternelle et en élémentaire.

La municipalité envisage donc de proposer le vendredi commun aux deux écoles. Madame Rohée, IENA, a accepté de faire passer le projet pour le 15 mars. Le conseil d'école doit donc se prononcer ce soir.

Les enseignants souhaitent comprendre pourquoi madame Lévêque est défavorable à la mise en place d'une alternance qui semble être la solution la plus simple et la plus équitable. Seul l'intérêt des élèves doit primer. Dans la situation actuelle, seuls les élèves de maternelle bénéficient pendant 3 ans de journées courtes le mardi et le vendredi. En élémentaire, les élèves y passent cinq années. Il est plus difficile également d'organiser des temps de repos le vendredi en élémentaire. En maternelle, les petits dorment et certains moyens également. Combien d'enfants de maternelle sont en fait concernés par les NAP le vendredi ?

Le conseil d'école se prononce donc pour que soit modifié le choix des journées raccourcies.

Les enseignants d'élémentaire acceptent d'avoir le lundi et le vendredi même si ce n'est pas une proposition équilibrée. En revanche, si l'expérimentation du vendredi commun aux deux écoles n'est pas concluante, il est demandé la mise en place d'une alternance l'alternance dès la rentrée 2017.

Vote : 16 pour / 0 contre / 4 abstentions

Les représentants de parents d'élèves s'abstiennent car ils n'ont pas eu le temps nécessaire pour prendre l'avis de l'ensemble des parents d'élèves.

La municipalité accepte la mise en place de l'alternance dans le cas où le vendredi commun ne pourrait être maintenu.

3. Inauguration de la nouvelle école :

Plusieurs propositions de la part de la mairie ont été faites pour faire participer les élèves à l'inauguration.

La dernière demande est une production de dessins.

→ Quelles attentes de la part de la mairie ? Quelle organisation.

→ Quelle place, quel rôle les élèves et enseignants ont-ils ?

Les horaires : 14h30 → 20h

Les parents d'élèves déplorent le fait que les Mandrions ne soient pas invités à cette inauguration, sachant que l'école est un bâtiment public.

4. Finances :

Budget mairie 2016, caisse des écoles : pas encore voté.

Prévision pour le budget 2016 : les attributions seront quasiment identiques à l'année passée.

Demande : disposer d'un budget investissement afin de savoir ce que l'on peut investir pour :

- renouveler le mobilier existant,
- changer le mobilier défectueux

La mairie signale qu'il faut faire les demandes en amont pour tout ce qui est investissement. En fonction de nos demandes, le budget sera voté. Un budget est également prévu pour acheter des livres de bibliothèque.

Coopérative scolaire : la coopérative est riche de 6 877, 50 €

Dernier achat : un petit caméscope.

Hygiène à la cantine

Certains parents signalent qu'entre deux services, l'hygiène ne semble pas respectée.

→ La vaisselle est suffisante pour tous les élèves. Le ménage n'est pas fait entre les différents services ce qui est normal.

5. Sécurité : PPMS, exercice d'évacuation/ travaux/ dysfonctionnement

PPMS : ou plan particulier de mise en sécurité

Un deuxième exercice, plus court que le premier a été réalisé le 7 décembre 2015 sur le thème de la tempête, un exercice simulant une intrusion risquant d'être trop anxiogène.

L'alarme de la mise en sécurité doit être différente de celle prévue pour l'exercice d'évacuation.

Le dernier exercice a eu lieu le 7 décembre 2015. Cf bilan joint. Un certain nombre de demandes a été effectué.

Notamment, celle de permettre aux classes d'entendre le signal. Le micro est depuis peu, dans le bureau de la directrice.

Exercice d'évacuation : Le dernier a eu lieu le 2 décembre 2015. Cf bilan qui fait état d'un engorgement à l'étage.

Dysfonctionnements, Travaux et Incidents :

- Le problème des clés. Rappel de la demande initiale : pour favoriser la circulation au sein du bâtiment et de l'école, que tous les utilisateurs (animateurs et enseignants), disposent d'un même pass. Aujourd'hui, seuls les animateurs ont accès aux différents locaux et au parking des enseignants.

La mairie précise que cette situation est temporaire. Des clefs vont être refaites.

- Problème également du visiophone qui ne fonctionne pas.

Un visiophone pourrait-il être installé dans la bibliothèque et dans la salle polyvalente ? Dans le cas de réunions, si quelqu'un sonne pour entrer, il n'est actuellement pas possible de le savoir.

- Odeurs : circulations des mauvaises odeurs. Où en sont les investigations, notamment pour le bureau ?

Une équipe sera présente lundi 14 mars dans l'école.

- Chute d'une barre métallique : les parents élus souhaitent en savoir plus. Un montant de fenêtre de plus de 2m est tombé, heureusement, sur le toit du préau ouvert, pendant la récréation. Une entreprise a été dépêchée dans les jours qui ont suivi pour fixer les montants et les plaques.

- Un groom s'est désolidarisé d'une porte coupe-feu, à l'étage, rendant impossible la circulation des élèves par le 3^{ème} escalier, emprunté par 4 classes (125 élèves). Il y a eu danger pendant plusieurs semaines car le groom menaçait de tomber. Celui-ci a finalement été enlevé.

La vérification des grooms de toutes les portes a-t-elle été effectuée ?

- Le grillage de la cour d'école : sait-on à quelle date il sera réparé ou changé ? Les grilles ne sont pas une solution.

Les enseignants s'étonnent qu'un grillage serve de clôture à la cour de l'école. Non seulement il s'avère dangereux (tiges métalliques dessoudées tout le long de la clôture que les enfants s'amusent à tordre) mais comme il n'est pas haut, beaucoup de ballons passent au-dessus. Le matériau choisi est-il adapté à 308 enfants dans une cour de récréation ?

En attendant une réparation ou changement, des barrières de sécurité ont été installées. Elles protègent le grillage mais seulement sur un côté.

- Fermeture du préau, installation de gouttières ? Où en est le projet ?

Questions des représentants de parents d'élèves :

La liste de fournitures distribuée en juin pourrait-elle être la même que celle donnée à la rentrée ?

Au mois de juin, on distribue une première liste de fournitures, de base, commune à l'ensemble des classes : crayons, stylos, feutres, colle, gomme, ardoise. En septembre, une deuxième liste permet de compléter la première selon les enseignants. Il est demandé que les enseignants soient très attentifs à ne pas exiger de fournitures onéreuses et en grand nombre. Il est noté que les enseignants devront veiller à ne pas privilégier une marque en particulier.

Le poids des cartables : c'est une question qui doit faire l'objet de la plus grande vigilance. Il faut veiller à ce que les enfants apprennent à vider leur cartable de ce qui n'est pas utile. Les enseignants devront également s'assurer que le vendredi il n'y ait pas trop de choses à emporter même s'il est souhaitable que les familles disposent des cahiers et du travail de la semaine. Attention également aux porte-vues, pratiques mais lourds.

6. Calendrier : Manifestations de fin d'année scolaire 2015 / 2016

Spectacle théâtral des CM2A fin juin.

Aucune autre manifestation n'est prévue pour le moment. Néanmoins, la salle d'Orléans est réservée la semaine du 21 juin.

Prochain conseil d'école prévu le 3 juin 2016. La date pourrait être modifiée en fonction de la date retenue par la maternelle, pour permettre à mesdames Lévêque et Cordoeiro ainsi qu'à certains parents élus d'assister jusqu'au bout au conseil d'école.

Fin du conseil d'école à 21h45

Anne Salvart